

Un site Internet pour toutes les communes euréliennes

Le 12 novembre, le Conseil départemental et l'Association des maires ruraux d'Eure-et-Loir présentent la plateforme Campagnol, un outil permettant à toutes les communes de bénéficier d'un site Internet personnalisé.

En tant que garant de l'équité des territoires, le Département d'Eure-et-Loir a pour ambition de garantir à chaque Eurélien, des services numériques de qualité, dans toutes les communes, quelle que soit leur taille. C'est pourquoi, le Conseil départemental encourage le déploiement de la plateforme internet Campagnol.fr, en offrant un abonnement à cette outil à toutes les municipalités qui en font la demande dans la limite de 20 000 € pour toutes les communes et en proposant une formation adaptée aux maires concernés.

UNE SOLUTION QUI RÉPOND AUX ATTENTES DES COMMUNES RURALES

La plateforme Campagnol permet à une commune rurale de proposer à ses administrés des services numériques adaptés à leurs besoins. Le site Internet communal devient alors le portail d'entrée de tous les services publics (municipaux, départementaux et nationaux). Il s'agit également pour la commune de bénéficier d'un outil de communication performant de gagner en visibilité. La solution comprend notamment : une plateforme internet pour créer et gérer son site, sans compétences particulières en informatique, des mises à jour automatiques en termes de réglementation en vigueur, une assistance téléphonique et internet, un système de messagerie.

INFORMATION PRATIQUE – FORMATION À LA PLATEFORME

- 4 sessions de formation
- Le 26 novembre de 10 à 11h, de 11h à 12h, de 14h à 15h et de 15h à 16h
- Eurélium, 11 rue du Cardinal Pie à Chartres

CONTACT

Xavier Châtelain — Directeur de cabinet et de la communication
02 37 20 10 10 · xavier.chatelain@eurelien.fr